



Conseil d'administration

310^e session, Genève, mars 2011

GB.310/STM/2/1

Commission des réunions sectorielles et techniques
et des questions connexes

STM

POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suite à donner aux recommandations de réunions sectorielles et techniques

Réunion d'experts chargés d'adopter un Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture (Genève, 25-29 octobre 2010)

Aperçu

Question traitée

Suivi de la Réunion d'experts chargés d'adopter un Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture.

Incidences sur le plan des politiques

Une fois sa publication approuvée, le recueil sera diffusé et son application encouragée.

Incidences financières

Aucune.

Décision demandée

Paragraphe 3.

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

Aucun.

1. La Réunion d'experts chargés d'adopter un Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture s'est tenue à Genève du 25 au 29 octobre 2010. Y ont participé cinq experts employeurs et cinq experts travailleurs ainsi que cinq experts gouvernementaux de l'Afrique du Sud, du Costa Rica, du Kenya, du Royaume-Uni et de la Thaïlande. A sa dernière séance, elle a adopté à l'unanimité un Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture ¹.
2. Une fois la publication du recueil approuvée, des activités de suivi seront entreprises pour promouvoir son application. Ces activités porteront aussi bien sur la formation des responsables de la sécurité et des délégués des travailleurs à la sécurité au niveau de l'entreprise que sur la mise en place d'une structure de sécurité et de santé sur le lieu de travail là où elle sera nécessaire. Parallèlement, des activités de renforcement des capacités, auxquelles viendront s'ajouter des activités de sensibilisation, seront organisées à des fins promotionnelles en vue d'assurer une plus large diffusion du recueil.
3. ***La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration:***
 - a) ***de prendre note du rapport de la réunion d'experts ² et d'autoriser le Directeur général à publier le Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture; et***
 - b) ***de demander au Directeur général de garder à l'esprit, lors de l'élaboration de propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les activités de suivi recommandées par la réunion.***

Genève, le 17 janvier 2011

Point appelant une décision: paragraphe 3

¹ Document MESH/2010/10.

² Document MESH/2010/9.